

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD393

présenté par
M. Savary, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 77, substituer aux mots :

« des collectivités territoriales ou »,

les mots :

« une ou plusieurs collectivités territoriales, un ou plusieurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.